



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 114473

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargé des collectivités territoriales, sur les effets des nouvelles règles prudentielles issues de Bâle III sur le financement des collectivités territoriales. Il souhaiterait connaître son avis sur les possibles perturbations qu'elles pourraient entraîner dans le financement des collectivités.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114473

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7770

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)